

« Préserver le potentiel avec une faible marge de manœuvre financière »

© 26/01/2017 | 👤 Mathilde Carpentier • 📰 Terre-net Média

Julie Coulerot et Pascaline Louis d'Agro-Conseil, société indépendante de conseil agronomique, rappellent les éléments de réflexion qui doivent mener, ou non, à déclencher un traitement fongicide. Favoriser l'élaboration du potentiel puis le préserver et, une fois la culture face à la pression maladies, savoir estimer la rentabilité du traitement par rapport au coût de la perte potentielle de rendement.



Épîré déclenche un avis de traitement si et seulement si les conséquences d'une attaque ne sont plus acceptables d'un point de vue économique. (©Terre-net Média)

« **Q**uel danger représente l'attaque d'une maladie pour une culture ? Quel est le risque encouru si l'on n'agit pas ? Celui-ci vient d'un élément extérieur capable d'endommager une culture. Les impacts peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs. Les incidences pour l'exploitation sont, elles, économiques. Intervenir ou non face à une menace, opter pour une stratégie plutôt qu'une autre, c'est prendre un risque, avec l'espoir d'un gain ou tout du moins de limiter la perte. Les répercussions de ce choix ne sont pas totalement prévisibles, c'est là qu'est le risque. Dans le cas de la **protection fongique**, il faut décider de **traiter ou non et contre quelles maladies**.

La chimie comme dernier rempart



Julie Coulerot : « Un traitement vise à préserver le potentiel de la culture, il ne le crée pas. » (©Agro-Conseil)

Rares sont les années où les conditions sont réunies pour que la plante exprime tout son potentiel. Il faut donc élaborer une stratégie. Il est impossible de ne pas faire de choix. Rappelons que le recours à la chimie est le dernier rempart face aux bio-agresseurs des céréales. Il est possible d'anticiper avec les notions de base de la protection intégrée d'une part et une bonne gestion de la fertilisation d'autre part. Une plante mal nourrie est fragile ! Il faut déjà favoriser l'élaboration du potentiel, avant de le protéger. L'agriculteur peut choisir de lutter contre les maladies selon un programme, décidé quelques mois plus tôt selon les efficacités affichées des produits et déclenché en préventif sans forcément observer la parcelle.

Cela paraît sécurisant mais financièrement est-ce rentable ? Est-ce la pression effective de la maladie dans la parcelle qui a justifié cette dépense ? Il est prouvé que les maladies ou prédateurs peuvent être présents dans un champ, sans qu'il y ait pour autant un **intérêt économique à intervenir**. Une attaque fongique perçue comme violente peut s'expliquer par une forte pression parasitaire ou par l'état de faiblesse de la culture, ou les deux.

Éviter les dépenses inutiles

Un traitement vise à préserver le potentiel de la culture, il ne le crée pas. Il doit maîtriser l'attaque parasitaire pour que la plante passe sans "trop" d'encombres à un stade moins sensible. Vouloir éradiquer totalement la maladie, à quelques exceptions près, peut générer des dépenses inutiles. La solution la plus économique pour l'agriculteur reste la surveillance de ses parcelles, sachant surtout que chacune réagira différemment à un même agresseur. Depuis 1983, l'outil Épipré permet, sur la base d'observations couplées à un calcul risques/ bénéfices, de planifier les actions en préservant **l'équilibre entre économie et sécurité.**

Épipré guide l'agriculteur dans le suivi du piétin-verse, des rouilles jaune et brune, de l'oïdium, de la septoriose et des pucerons, de fin mars à début juillet, à une fréquence adaptée aux événements météo. Le conseil porte sur les dates d'intervention et sur le rythme des observations en amont. Le producteur peut ainsi vérifier la pertinence de ses actions. Grâce Épipré, nous calculons et comparons le coût d'une intervention et les pertes en cas de non traitement afin d'établir un conseil à la parcelle ou même pour les différentes zones d'une même parcelle. Un avis de traitement est déclenché si et seulement si les conséquences d'une attaque ne sont plus acceptables d'un point de vue économique. »